



# Avertissement



POMME DE TERRE

No 02 – 20 mai 2011

## EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Herbicides.
- Prévention du mildiou.
- Rhizoctonie.
- Pourriture rose.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

La dernière semaine a été marquée par des températures généralement sous les normales de saison avec des vents importants du nord-est et peu de soleil. Les précipitations ont été très variables selon les régions et elles ont été particulièrement abondantes dans les régions du sud de Montréal et de l'Estrie. Le sommaire agrométéorologique à l'annexe 1 donne les précisions pour chaque région.

Les conditions de sol demeurent humides même dans les régions où les précipitations ont été plus faibles à cause du manque de soleil et du temps frais. Toutefois, dans les sols sableux de certaines régions, les semis se sont poursuivis surtout au cours des derniers jours. Dans la région de Lanaudière, on estime que plus des deux tiers des superficies sont ensemencées, certains producteurs ayant même terminé leurs plantations. En Montérégie-Est et en Montérégie-Ouest, les plantations n'ont pas beaucoup progressé et elles sont réalisées sur environ le tiers des superficies. On observe toutefois le début de la levée dans les premières plantations de primeur, mais les températures fraîches ralentissent la croissance. Dans les régions plus centrales (Centre-du-Québec, Mauricie et Québec), l'avancement des plantations varie entre 20 à 40 % et elles sont généralement plus avancées dans les secteurs au nord du fleuve. Pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent, de faibles superficies de primeur sont ensemencées alors qu'en Gaspésie, les semis sont effectués sur près de 30 % des superficies.

## Herbicides

Les traitements herbicides vont débuter sous peu pour les régions où les semis sont les plus avancés. Il faut se rappeler que les interventions pour réprimer les mauvaises herbes à feuilles larges se font principalement en prélevée de la culture, alors que les graminées peuvent être réprimées en pré et en postlevée. Pour plus d'information sur le désherbage et les herbicides homologués dans la pomme de terre, veuillez vous référer au bulletin d'information **No 04** du 19 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04pdt11.pdf>).

L'utilisation de la technique d'application d'herbicide en bandes permet une réduction de plus de 60 % de la quantité d'herbicides utilisés au champ. Pour de l'information supplémentaire sur cette technique, la publication produite dans le cadre du Programme Prime-Vert du MAPAQ est disponible en version électronique à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/pdt/documents/PDT-herb-bandes-VF.pdf>. Une démonstration de cette technique sera présentée le 21 juillet 2011 à OKA dans le cadre de la journée Phytoprotection organisée par la Commission de phytoprotection du CRAAQ (<http://www.craaq.qc.ca/Calendrier/1148?d=2011-7>). D'autres projets d'essais et de démonstrations seront aussi réalisés dans différentes régions du Québec.

## Prévention du mildiou

Doit-on commencer à se préoccuper de cette maladie si tôt en saison? Eh oui, même si la maladie n'a pas été diagnostiquée au Québec l'an dernier, il ne faut pas sous-estimer sa capacité de se déplacer sur de longues distances et de se développer rapidement lorsque les conditions sont favorables. Certaines sources d'information nous confirment la présence du mildiou dans des tomates de serres au Maine ainsi qu'au Connecticut.

Il faut donc agir en prévention, et les premières actions à poser sont une bonne gestion des tas de rebuts et des repousses de plants de pomme de terre. En effet, ceux-ci constituent généralement la source initiale d'inoculum et sont la cause la plus importante de contamination du mildiou.

La gestion des tas de rebuts est essentielle pour le contrôle du mildiou, mais elle est aussi importante pour la prévention des maladies virales (PVY et PLRV), du flétrissement bactérien et de certains insectes. La gestion des tas de rebuts est maintenant obligatoire au Québec et cette pratique est encadrée par l'article 5 du *Règlement sur la culture de pommes de terre*. En effet, celui-ci stipule qu' « *Entre le début de la levée et le défanage complet des plants de toute culture de pommes de terre, le propriétaire ou le gardien doit, de manière à éviter la propagation du mildiou, éliminer les rebuts de pommes de terre ou les garder dans un endroit fermé ou sous une bâche* ». Un bulletin d'information sur les pratiques recommandées pour la gestion des rebuts sera publié par le réseau pomme de terre du RAP sous peu.

Au niveau des repousses des plants de pomme de terre dans les autres cultures, il est important de limiter leur développement, car comme elles ne sont pas protégées par les fongicides, le champignon responsable du mildiou peut les infecter facilement. Lorsque des plants montrent des symptômes, ils doivent être détruits avec un herbicide ou enlevés sans tarder. Si les plants sont enlevés, il faut s'assurer de les ensacher rapidement afin de ne pas disperser les spores. Selon la culture de rotation choisie, certains herbicides ont une action suppressive intéressante. Votre conseiller pourra vous renseigner sur les produits recommandés.

## Rhizoctonie

Des sols froids et humides à la plantation favorisent le développement de la rhizoctonie. Dans un contexte de lutte intégrée, il est très important de mettre en pratique des méthodes culturales pour en réduire l'incidence. Le bulletin d'information **No 05** du 19 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05pdt11.pdf>) vous donne plus d'information sur la rhizoctonie et sur les différentes mesures qui peuvent être prises pour assurer sa répression. Lors de la plantation, il peut être pertinent de réaliser des traitements fongicides dans le sillon pour des champs qui ont des historiques de maladies. Le QUADRIS (azoxystrobine) en application dans le sillon a fait ses preuves pour la lutte contre la rhizoctonie. Une bonne évaluation des problèmes durant la saison précédente permet de décider si le traitement est requis une année ultérieure.

## La pourriture rose

La pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*) se développe dans les sols saturés d'eau et on la retrouve surtout dans les baïsseurs, dans les champs avec des problèmes de drainage ou lors de pluie ou d'irrigation trop abondante. Des recherches récentes ont prouvé que lorsque le champignon causant la pourriture rose infecte un tubercule, il peut être transmis aux tubercules filles, mais aussi aux tiges et aux feuilles. Ceci implique donc que les résidus de culture contaminés qui restent au champ sont une source importante d'inoculum. Le champignon peut demeurer viable dans le sol durant une période de 2 à 3 ans. Ainsi, une rotation de 3 ans aidera à contrôler la maladie. Les autres mesures préventives sont l'utilisation d'une semence non infectée et la mise en place de pratiques favorisant un bon égouttement et un bon drainage des sols.

Des traitements fongicides préventifs peuvent aussi aider à contrôler la maladie. Le RIDOMIL GOLD (metalaxyl-m) peut être appliqué dans le sillon ou sur le feuillage au début de la tubérisation. Des études américaines ont démontré qu'il est de loin préférable d'utiliser le traitement dans le sillon par rapport à l'application sur le feuillage.

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome - Avertisseuse

351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684

Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – pomme de terre – 20 mai 2011

## Annexe 1

### Sommaire agrométéorologique

**Généré le :**  
vendredi, 20 mai 2011

**Période du :**  
12 au 19 mai 2011

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)	
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2011	Écart*	2010	Période	Cumul (À partir du 1er avril)
							2011
<b>Bas-Saint-Laurent</b>							
Baie-des-Sables	-0,9	22,6	43,4	ND	100,7	22,2	151,3
Kamouraska (Saint-Denis)	1,5	22,0	57,7	ND	128,6	21,2	154,0
Mont-Joli	~	~	~	ND	~	~	~
Saint-Arsène	-0,5	24,0	50,8	ND	115,5	21,8	150,1
<b>Capitale-Nationale</b>							
Château-Richer	3,7	19,4	86,1	ND	183,1	17,2	227,6
Donnacona-2	2,3	21,5	104,2	ND	184,7	16,6	197,2
Saint-Alban	2,0	22,0	103,0	ND	192,2	19,8	155,7
Saint-François, I.O.	4,5	21,0	95,1	ND	228,5	15,6	233,3
<b>Centre-du-Québec</b>							
Drummondville	4,5	26,5	184,5	ND	273,6	52,0	208,4
Pierreville	4,5	23,3	174,3	ND	247,4	40,8	200,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>							
Charny	4,3	19,3	104,0	ND	223,3	16,3	201,4
<b>Estrie</b>							
Coaticook	3,5	24,5	171,1	ND	220,4	65,0	280,7
<b>Gaspésie</b>							
Caplan	1,0	23,3	57,0	ND	120,9	12,1	181,0
<b>Lanaudière</b>							
Joliette-Ville	4,7	24,2	161,4	ND	267,4	38,9	212,9
L'Assomption	5,4	25,0	167,7	ND	253,9	45,0	197,0
Saint-Jacques	4,6	24,0	140,8	ND	254,1	38,9	166,3
Saint-Michel-des-Saints	0,0	21,0	88,8	ND	137,0	18,0	150,1
<b>Laurentides</b>							
Mont-Laurier	2,3	23,0	143,0	ND	210,8	11,3	118,4
Saint-Janvier	4,9	24,4	170,0	ND	233,7	43,8	181,4
<b>Mauricie</b>							
Saint-Thomas-de-Caxton	4,0	23,1	130,6	ND	211,1	28,1	148,9
<b>Montérégie-Est</b>							
Farnham	6,0	27,2	205,7	ND	265,4	65,3	259,6
La Providence	5,7	28,0	211,2	ND	306,7	65,0	224,3
Saint-Amable	4,5	26,0	181,7	ND	275,3	66,4	219,0
Saint-Hyacinthe-2	5,4	26,8	183,1	ND	265,1	65,8	230,2
<b>Montérégie-Ouest</b>							
Côteau-du-Lac	5,0	25,0	187,4	ND	250,9	73,2	256,3
Hemmingford-Four-Winds	5,6	25,2	190,4	ND	265,2	55,8	222,9
<b>Outaouais</b>							
Notre-Dame-de-la-Paix	4,0	23,0	160,3	ND	193,5	37,3	191,5
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>							
Péribonca	-1,4	24,6	83,2	ND	122,2	6,4	136,4
Saint-Ambroise	-3,0	25,1	71,6	ND	126,4	9,8	161,2

\*Écart : Écart à la moyenne 1996-2005